

Introduction et objectifs

Entre janvier 2017 et avril 2018, 6 chutes d'un matelas à air anti-escarre ont été enregistrées en matériovigilance sur notre établissement. Les conséquences pour les patients allaient d'un traumatisme physique simple au décès. L'objectif du travail est de prévenir la récurrence des chutes en s'intéressant aux modalités d'utilisation des matelas à air et à la compatibilité matelas à air-lit médical.

Matériel et méthodes

Une revue des pratiques infirmières en réunions de morbi-mortalité a été réalisée.

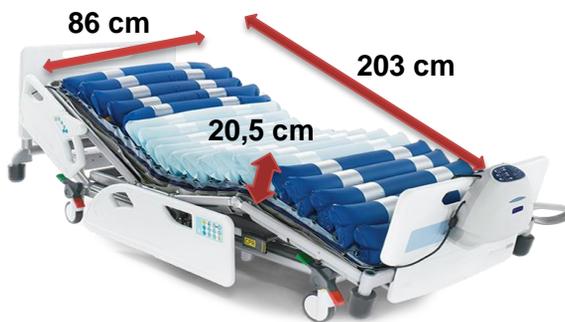
Nous avons analysé les fiches techniques du matelas à air et des lits en service sur notre établissement et les avons comparées aux exigences de la norme NF EN 60601-2-52 « Exigences particulières pour la sécurité de base et les performances essentielles des lits médicaux ».

Les mesures des dimensions n'ont pas été clairement retrouvées dans les fiches techniques, notamment concernant la hauteur des barrières. La plupart de ces mesures ont donc été réalisées par nos soins.

Résultats

Les chutes sont liées à une mauvaise indication (patients pouvant se mobiliser ou patients agités, éjectés lors du gonflement cyclique des compartiments du matelas à air) et à un défaut de contention (pas de recours aux barrières). 6 modèles de lits nommés A à F (dont 3 impliqués dans les chutes (A, B, C)) ont été détaillés : tous sont trop courts pour le matelas à air utilisés (longueur < 203 cm), et l'un d'eux est également trop étroit (largeur < 86 cm). La différence entre la hauteur du matelas à air et la hauteur de la barrière ne correspond à la hauteur recommandée par la norme lors de l'utilisation d'un matelas standard (≥ 22 cm) que pour 1 seul lit.

Lit	Longueur	Largeur	Hauteur barrière	Différence hauteur	Compatibilité
A	194 cm	87 cm	39,4 cm	18,9 cm	Non
B	195 cm	83 cm	33,5 cm	18,5 cm	Non
C	198 cm	90 cm	40 cm	20,5 cm	Non
D	190 cm	88 cm	39,3 cm	18,8 cm	Non
E	190 cm	90 cm	45 cm	24,5 cm	Non
F	195 cm	87 cm	41 cm	20,5 cm	Non



Discussion et conclusion

De notre point de vue, selon la norme NF EN 60601-2-52, la compatibilité des matelas à air avec les lits de l'établissement est remise en cause.

Le blocage des barrières peut être inopérant en cas de largeur du matelas à air inadaptée. Les fiches techniques de 4 autres modèles de matelas à air sur le marché indiquent des dimensions similaires.

Il semble nécessaire de prendre en compte lors du référencement des lits sur un établissement la possibilité d'utiliser un matelas à air en toute sécurité.

CHU Unité de matériovigilance EM MAR 028

Niveau 1 : information sans action

Niveau 2 : information avec action préventive sans risque grave pour le patient ou l'utilisateur

Niveau 3 : information avec action "surveillée" sans risque grave pour le patient ou l'utilisateur

Niveau 4 : information avec action préventive avec risque grave pour le patient ou l'utilisateur

Niveau 5 : information avec action "surveillée" avec risque grave pour le patient ou l'utilisateur

Nos réf : AA 2017 0185 - 0270 - 0716

Date de diffusion : 16/11/2017

INFORMATION

MATELAS A AIR

Servic(e)(s) concerné(s) : Tous

Motif(s) de l'événement : Plusieurs chutes de patients installés sur un matelas à air ont été signalées. Plusieurs mécanismes expliquant la chute ont été identifiés :

1. Le matelas à air, destiné à prévenir le risque d'escarre, constitue un support instable du fait de l'alternance des phases de gonflement et dégonflement de ses cellules.
2. Le matelas à air est mis par erreur en surpression à l'occasion d'une défaillance technique, créant un plan dur instable.

Les patients ayant chuté, pouvaient se mobiliser seuls, et ont rebondi sur le matelas à l'occasion d'un changement de position. Ils présentaient pour certains des troubles confusioels avec possibilité d'agitation. Les barrières de sécurité n'avaient pas été prescrites dans certains cas.

Conséquences cliniques ou Risques

Les conséquences observées après ces chutes sont graves : décès, mise en jeu du pronostic vital, et traumatisme crânien.

Action(s) envisagé(s)

L'équipe mobile des plaies et cicatrisation (EMPC) et l'unité de matériovigilance vous rappellent les consignes relatives au bon usage des matelas à air :

Un patient qui se mobilise seul ou qui présente une agitation ne doit pas être placé sur un matelas air. Les indications et contre-indications sont détaillées dans le guide de bon usage des matelas à air, accessible sur le portail du CHU, onglet patient, rubrique « Plaie et cicatrisation/stomatothérapie ».

1. Comment poser la bonne indication ?
 - o Réaliser une mesure du risque d'escarre avec l'échelle de Braden dans la page 3 de la macrocible d'entrée sur DuCane (dans les 48h après l'entrée puis 1 fois par semaine...)
 - o Utiliser l'outil **Calcul des décisions** (accessible sur le portail onglet patient, rubrique « Plaie et cicatrisation/stomatothérapie ») afin de mettre en œuvre les mesures de prévention d'escarres appropriées au niveau de risque (ce qui permet d'envisager les alternatives

Une communication à l'ensemble des services de l'établissement a été réalisée en collaboration avec l'équipe mobile plaies-cicatrisation pour rappeler les indications des matelas à air et la nécessité de recourir aux barrières.

éventuelles au matelas à air : le matelas viscoélastique type matelas

- o Réévaluer de façon hebdomadaire, ou au changement de l'état de santé du patient, la pertinence du maintien du matelas air.

2. Comment prévenir le risque de chute lié à l'utilisation des matelas à air ?

- o Mettre en place systématiquement des barrières de sécurité sur prescription médicale
- o Evaluer l'état cognitif et le comportement du patient (évaluation du risque de confusion et d'agitation majorant le risque de chute).
- o S'assurer d'un maximum de hauteur des barrières après mise en place du matelas : la différence de hauteur entre le bord supérieur de la barrière latérale et le dessus du matelas doit être supérieure ou égale à 22 cm (selon les normes en vigueur).
- o Descendre la hauteur du lit au plus bas.

3. Comment utiliser correctement le matelas à air ?

- o Installer le matelas conformément à la notice de préférence en présence du technicien de la société prestataire (prestation incluse avec la location du matelas).
- o Fixer le matelas à plat sur le cadre mobile du lit à l'aide des sangles prévues à cet effet.
- o En cas de défaillance :
 - se reporter à la notice.
 - en l'absence de résolution, contacter le SAV du fournisseur disponible H24 au [numéro] (intervention incluse dans la location jusqu'au [durée]).
 - transférer rapidement le patient sur un matelas [type] ou matelas hôtelier.

Documents Annexés

Aucun